

5

290/46

BRUXELLES
13 janvier 1920

UN MINISTRE DE LA BELLE

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous ne pouvons garder plus longtemps en dépôt le tableau que vous avez soumis à notre examen à la date du 14 août et au sujet duquel une décision défavorable est intervenue.

En conséquence nous vous serions obligé de faire enlever l'oeuvre dont il s'agit avant le 18 et, date à laquelle nous devons utiliser le local où votre tableau est remisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

P.S. Vous pouvez faire retirer le tableau de 9h 1/2 du matin à midi et de 2h 1/2 à 4h.

Monsieur

1920

SS 1920 131A

A Monsieur Hamptaux
11 rue Jourdan, Bruxelles.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 22 février 1917

DOSSIER N° 7555

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de 50 frs non compris les intérêts qui seront dûs au moment du remboursement. à Mr Constant CARA, employé civil au parc de campagne 103, rue Beckers, à Etterbeek, à valoir sur son traitement de février 1917.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata d titre qui nous été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Messieurs,
avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

S^{té} Coop. d'Avances et de Prêts
Le Gérant-Adjoint,

Au Ministère de la Guerre,

BRUXELLES

Reçu en retour, de la Commission des Musées Royaux
de Belgique, un tableau (portrait d'homme) y déposé
le 14 août 1919, faisant l'objet de sa lettre du 2 Sept. 1919.
Bruxelles 11 novembre 1919.

[Signature]

524° /

(5)



MUSÉES ROYAUX
DE
Peinture et de Sculpture

DE
BELGIQUE
—
SECRETARIAT
—

Bruxelles, _____

27^e (3) ✓
19 19

5290/46

N^o _____

A

OBJET

M Hamptanx
11 Rue Jourdan
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau
qui faisait l'objet de votre lettre du
14 août 1911

ANNEXE

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Copie expédiée le 6 fév. 19

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

1204

(2)

Banque Belge de l'Union des Associations Commerciales
et Industrielles (Union du Crédit)

Correspondances : 11, rue Jourdan, 11
BRUXELLES

Société en formation à Bruxelles,

Bruxelles, le 14 Aout 1919

Monsieur,

Suite à une entrevue que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Monsieur Verland Directeur-général des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous remettre en dépôt provisoire un tableau attribué à REMBRANDT.

Je détiens ce tableau par succession, il a été détenu par les propriétaires antérieurs pendant une période de près de 75 ans et n'était connu que de quelques rares amateurs, il n'a jamais été proposé en vente, je serais toutefois disposé, si la Commission des Beaux-arts convenait de la justesse de l'attribution, à le prêter pendant un laps de temps déterminé, au Musée des Arts anciens, pour l'exposer aux admirateurs du Maître.

Veillez agréer Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Hauptaus.
11 rue Jourdan
Bruxelles.

@ Monsieur Fierens, Gevaert,
Secrétaire de la Commission des Beaux-arts
à Bruxelles



ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

CABINET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

R

(1)

Cher monsieur Fieris,

Vous allez voir arriver à
Musée un Rembrandt ! Du moins,
un M. Hamptaux, muni d'une recom-
mandation, est venu me trouver
et m'a expliqué qu'il a hérité d'un
portrait attribué depuis longtemps à
Rembrandt. Je lui ai dit tout ce que
vous pouvez penser - En somme, il va
le montrer à la commission. Il veut
le vendre ; mais subsidiairement il vou-
drait l'exposer au Musée à titre de prêt.
On peut toujours voir -

On m'a assuré que des journaux
ont annoncé que vous avez été promeu-

Commandeur de la Légion d'honneur.
Je vous en félicite chaleureusement.
Je pense que c'est à propos des tables
du nord de la France, car on me
dit aussi que vos collaborateurs n'ont
pas été oubliés - Est-ce vrai ?

Veuillez agréer, je vous prie,
l'expression de mes meilleurs sentiments

E. Venturi
